

MAIRIE DE RUFFEC

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20220629-2022_06_01-DE
Date de télétransmission : 29/06/2022
Date de réception préfecture : 29/06/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU LUNDI 27 JUIN 2022 ●

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	22
Date de la convocation	23/06/2022
Date d'affichage de la convocation	23/06/2022

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean COITEUX, M. Jean-François JOBIT, M. Hervé JAMBARD, Mme Nina BASTIER, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER, M. Guy PELLADEAUD, M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine BELLANGER, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, M. Jean-Michel JEANNET, Madame Nicole BOES

POUVOIRS : Mme Sylvie BEAUVAL en faveur de Mme Nina BASTIER, Mme Catherine DEROUSSEAU en faveur de M. Jean-François JOBIT, Mme Aurélie SARRAZIN en faveur de M. Thierry BASTIER, M. François POHU en faveur de Mme Nina BASTIER

ABSENTS : M. Franck LOPEZ

M. Guy PELLADEAUD est désigné secrétaire de séance.

LANCEMENT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE RUE VILLEBOIS MAREUIL

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-21-1,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1,

Vu le budget 2022 de la Commune,

Vu le projet d'aménagement d'une voie verte sur le territoire de la commune,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Ruffec n°2021_13_12_06 en date du 13 décembre 2021 approuvant le projet d'aménagement d'une voie verte,

Vu l'arrêté du maire n°049_GE_21 en date du 31 août 2021 approuvant le contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux,

Considérant l'intérêt pour la Commune de lancer un marché public de travaux pour cette opération ;

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Approuve le lancement du marché public de travaux pour l'aménagement d'une voie verte rue Villebois Mareuil, pour un montant estimatif de 230 000 € HT, soit 276 000 € TTC.

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire à procéder à la signature des pièces constitutives du marché public de travaux et tout document afférent.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Affichée et transmise au
Contrôle de légalité le

28 JUIN 2022

Pour copie conforme
Le Maire,
Thierry BASTIER

